

Cher Membre,

Tu as adhéré au CAKCIS et ainsi tu t'es donné les moyens les mieux adaptés pour pratiquer ton sport favori.

Prendre sa licence au CAKCIS consiste à:

- recevoir un enseignement concernant la pratique de canoë et du kayak
- recevoir un enseignement traitant de la sécurité concernant la pratique de cette discipline
- pouvoir utiliser les installations mises à disposition et le matériel dans les conditions fixées par le règlement intérieur
- Adhérer au CAKCIS, c'est aussi :
- participer activement à la vie du club en étant présent aux différentes manifestations organisées par lui (organisation des courses – stages - piscine – etc.). En effet, une vie de groupe, ne peut perdurer que si les membres sont présents. Les multiples activités du club devraient permettre à chacun de trouver son bonheur, en tout cas les permanents du club et les dirigeants s'y emploient activement!
- accepter les règlements dictés par la FFCK et le CAKCIS tant en ce qui concerne la vie du groupe que la sécurité
- Le respect des règles de sécurité nous dicte la nécessité de rappeler à chacun de nos membres ses obligations lors de la pratique du canoë-kayak. C'est pourquoi vous trouverez dans ce dossier une information concernant: les statuts du CAKCIS que vous avez acceptés en prenant votre licence, un rappel des règles fondamentales de sécurité publiées par la FFCK (une documentation plus détaillée est affichée au bureau et est disponible auprès des permanents), le règlement intérieur du CAKCIS
- Nous demandons à chaque membre de prendre connaissance de ces informations pour que la pratique du canoë-kayak reste pour tous une activité lui apportant un maximum de plaisirs et de satisfactions en toute sécurité.
- La participation à la vie associative implique en contrepartie l'adhésion de chacun aux règles communes. Il nous apparaît également nécessaire de rappeler que tout manquement à celles-ci, notamment celles traitant de la sécurité, pourra entraîner des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion.
- Certains que notre démarche trouvera un accueil favorable auprès de vous, nous vous souhaitons d'agréables moments au sein du CAKCIS.

Pour le Comité du CAKCIS, le Président, Nathan Barbier





Canoë-Kayak de l'III Sélestat 4 impasse Jean François Champollion 67600 SELESTAT cakcis.selestat@gmail.com





# L'adhésion au CLUB DE CANOE-KAYAK DE L'ILL SELESTAT comprend :

- la cotisation au Club qui vous donne droit à un certain nombre de prestations, (voir toute la documentation à votre disposition); le montant de la cotisation est dégressif selon le nombre de personnes adhérentes dans la même famille.
- la carte FFCK annuelle (licence fédérale). La licence vous fait bénéficier d'une assurance, de formations organisées par la fédération, du dispositif pagaies couleur et vous donne droit à un grand nombre d'avantages qui sont mentionnés sur le site internet de la FFCK. Deux options sont possibles : loisirs ou compétitions. La licence loisir donne accès aux animations départementales. La licence compétition est nécessaire si vous souhaitez participer aux compétitions du calendrier fédéral, ainsi qu'à un certain nombre d'autres manifestations à caractère sportif (ex : marathon de l'Ardèche).
- la FFCK vous propose un complément d'assurance I.A.Sport+, qui augmente le montant des garanties voir notice d'assurance affichée au club.

# Les tableaux 1 & 2 sont OBLIGATOIRES, vous ne devez entourer qu'une seule case.

Le tableau 3 est facultatif

La cotisation « 2e Adhérent » et plus concerne les membres d'une famille vivant sous le même toit.

« LOISIR » ne permet pas participer aux compétitions.

Tableau 1 - tarifs FFCK		
loisir	76 €	
compétition	84€	
entourer la mention choisie		

Tableau 2 - tarifs club			
adhésion	130€		
2e adhérent	95€		
3 <sub>e</sub> adhérent	65 €		
entourer la mention choisie			

Tableau 3 - options		
assurance I.A +	12,80€	
dépôt de bateau (non adhérent)	30€	
adhésion externe	160€	
entourer la mention choisie		

Mode de règlement : ☐Chèque Bancai ☐Chèques ANCV	re	□Virement le : □ Espèces	_	Total T1 + T2 + T3	€	
Encart administratif – Ne pas remplir.						
Ch. N° 1 :	-	Licence saisie le :				
Ch. N° 2 :	-	€ Banque :	Par:			
Ch. N° 3 :	-	$\epsilon$				

PIÈCES À FOURNIR lors de mon inscription (un dossier sans règlement complet ne sera pas traité) :

- Bulletin d'adhésion dûment complété et signé,
- Pour une 1ère licence : certificat médical de moins d'un an attestant de l'absence de contre-indication
- à la pratique du CK et de ses disciplines associées et ses disciplines associées en loisir ou compétition.
- Pour un renouvellement LOISIR, Questionnaire « Q.S Sport » à condition qu'il ne comporte que des
- réponses négatives. Le cas échéant, fournir un certificat médical.
- Pour un renouvellement COMPETITION, Questionnaire « Q.S Sport » à condition qu'il ne comporte
- que des réponses négatives et que le certificat médical déjà fourni soit encore valable (durée de validité :
- 3 ans). Le cas échéant, fournir un certificat médical.
- Règlement de mon adhésion (chèque à l'ordre du CAKCIS, ou virement),
- Bordereau Option I.A. Sport +: J'accepte Je n'accepte pas l'assurance complémentaire.

Relevé d'identité bancaire du CAKCIS pour le virement :



# **FICHE D'INSCRIPTION**

Du 1er septembre 2025 au 31 décembre 2026

# **Adhérent**

Nom :	Prénom :	
Né(e) le :// à		
Adresse :		_
	Ville :	
Tel. Portable :		
Mail (en lettres capitales) :		
Selon la Loi Informatique & Libertés, vous b FFCK à utiliser mes coordonnées dans le cad	éficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. J'autorise par ailleu de la loi.	ırs la
Personne à prévenir en cas	<u>'urgence</u>	
Nom - Prénom :	Téléphone :	
Adresse:		

En m'inscrivant, je reconnais avoir pris connaissance des conditions suivantes :

- J'atteste que je suis apte nager au moins 25m et à s'immerger.
- Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur (disponible au bureau).
- J'autorise la diffusion des photographies prises dans le cadre des activités du club sur le site et ses
- réseaux, conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom.
- J'atteste avoir répondu « NON » à toutes les questions posées dans le Questionnaire de Santé. Le
- cas échéant, je fournis un Certificat Médical de non contre-indication à la pratique du CK et des
- disciplines associées (en loisir, ou en compétition)

# Par ailleurs:

- J'autorise la diffusion des photographies prises dans le cadre des activités du club sur le site et ses
- réseaux, conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom.

# Date et signature du candidat :

# **Questionnaire santé Majeur**





# QUESTIONNAIRE DE SANTE « QS - SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

A)	licence sportive.		
	Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
	Durant les 12 derniers mois		
Un me	embre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?		
Avez-vo	ous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise?		
	Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
	Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
	ez arrêté le sport pendant 30jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
Avez-v	vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
	A ce jour		
osseux, a	ez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc)  survenu durantles 12 derniers mois ?		
& * V	otre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé?		
Pensez-	vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		
	*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du lice	encié	
	Si vous avez répondu NON à toutes les questions :		
Pas de d	certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la FFCK NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.	avoir rép	ondu
	Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :		
Cert	tificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire	renseign	é.
Attes	station santé pour le renouvellement d'une licence sportiv	ve FFC	:: :K *
	Prénom de l'adhérent : o de licence de l'adhérent :		
Je sous négativ	signé.e. , atteste sur l'honneur, av ement à toutes les rubriques du questionnaire de santé ci-dessus.	oir répo	ndu
Fait à	, le		
	Signature du pratiquant ou de son repré	sentant	légal

# REGLEMENT INTERIEUR DE LA FEDERATION FRANÇAISE DE CANOE KAYAK Annexe 10 : Titres Fédéraux pour la pratique de Canoë-Kayak

# Modèle : Certificat médical d'absence de contre-indication



# CERTIFICAT MEDICAL D'ABSENCE DE CONTRE-INDICATION

Ce certificat médical peut être établi par le médecin d	de son choix.
Je soussigné.e	
Avoir examiné.e, ce jour :	
Mana M	
Mme, M.	
Né.e le	
Je certifie qu'il.elle ne présente pas de contre-indicati	ion médicale pour la  ou les pratiques suivantes:
- à la pratique du sport en général¹	
<ul> <li>à la pratique du canoë-kayak en loisir¹</li> <li>à la pratique du canoë-kayak en compétition ¹</li> </ul>	
Fait à	Le
Signature et cachet du médecin N° RPPS :	
1 Parameter and the control of the c	
<sup>1</sup> Rayer la ou les mentions inutiles	





# Notice individuelle dommages corporels à l'attention des adhérents titulaires d'une licence permanente

(titre annuel FFCK) - saison 2025

La Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie attire l'attention de ses pratiquants sur l'intérêt que présente la souscription d'un contrat

d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquells la pratique sportive peut les exposer.

Les dommages corporels dont vous pouvez être victime à l'occasion des activités mises en place par la FFCK, ses comités et ses clubs affiliés sont pris en charge dans le cadre du contrat souscrit auprès de MAIF par la fédération (n° de sociétaire 2 225 346 N).

# Garantie Indemnisation des dommages corporels<sup>1</sup>

Votre couverture intègre l'assurance indemnisation des dommages corporels de base facultative2.

- Toutes les activités de randonnée, de compétition et d'eau vive ressortant de la pratique du canoë, du kayak, de la piroque, du raft, du dragon boat, de la nage en eau vive, stand up paddle
- Les activités préparatoires ou complémentaires aux pratiques sportives garanties.
- Les stages, réunions, colloques et activités promotionnelles (fêtes, bals, sorties, journées portes ouvertes...).
- La pratique individuelle du canoë-kavak.
- · Les trajets aller et retour pour se rendre au lieu de l'activité et en revenir.

#### TERRITORIALITÉ

Les garanties sont acquises dans le monde entier.

## PRINCIPALES EXCLUSIONS

#### Sont exclus des garanties :

- · Les dommages résultant de la faute intentionnelle ou dolosive de l'assuré, ou de sa participation active à un acte illicite constituant un crime ou un
- · Les conséquences pouvant résulter de soins reçus, traitements suivis ou d'interventions chirurgicales non consécutifs à un accident corporel garanti.
- Les affections ou lésions de toute nature qui ne sont pas la conséquence de l'événement accidentel déclaré ou qui sont imputables à une maladie connue ou inconnue du bénéficiaire des garanties.

Sont notamment réputées relever d'une maladie, les lésions internes suivantes :

- les affections musculaires, articulaires, tendineuses et discales, telles que pathologies vertébrales, ruptures musculaires et tendineuses,
- les affections cardio-vasculaires et vasculaires cérébrales,
- les affections virales, microbiennes et parasitaires.

Lorsqu'ils ne sont pas consécutifs à un état antérieur connu ou inconnu du bénéficiaire des garanties, demeurent toutefois couverts les ruptures tendineuses survenues à l'occasion des activités sportives, ainsi que les malaises cardiaques ou vasculaires cérébraux survenus au cours de cette activité ou pendant la phase de récupération.

### Option I. A. Sport+1

Si vous le souhaitez, vous pouvez souscrire une option complémentaire, I. A. Sport+, qui se substituera à la garantie de base de la carte FFCK et vous permettra de bénéficier de capitaux plus élevés et de prestations supplémentaires.

Si l'option complémentaire I. A. Sport+ offre des niveaux de garanties supérieurs aux garanties de base, elle ne permet pas, dans tous les cas, d'obtenir réparation intégrale du préjudice. Le licencié est invité à se rapprocher de son conseil en assurances qui pourra lui proposer des garanties adaptées à sa situation personnelle.

- 1 Le contenu des garanties figure au verso du présent document.
- Cette garantie est facultative et le licencié peut y renoncer (voir encadré au verso du présent document).

## MAIF

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables Entreprise régie par le Code des assurances CS 90000 - 79038 Niort cedex 9

Fédération française de Canoë-kayak et sports de pagaie Base olympique et paralympique 2024 Route de Torcy

77360 Vaires-sur-Marne



Que vous souscriviez ou non la garantie I. A. Sport+, vous devez remettre le bordereau détachable complété à votre responsable de club lors de la prise de la licence fédérale.

# SI VOUS SOUHAITEZ SOUSCRIRE I. A. SPORT+

La cotisation complémentaire d'assurance, qui devra être intégrée au règlement global de votre cotisation club, s'élève à 12,80 € pour la saison 2025 (quelle que soit la date de souscription).

Garantie indemnisation des dommages corporels				
Contenu	Plafonds IDC de base	Plafonds option I. A. Sport+		
Prise en charge de l'accès à des services d'aide à la personne (assistance à domicile : aide ménagère, garde d'enfants, conduite à l'école, déplacement d'un proche au chevet, garde des animaux) après une journée d'hospitalisation ou 5 jours d'immobilisation.	700 € dans la limite de 3 semaines	1500 € dans la limite d'un mois		
Remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques et de transport, restés à charge après intervention des organismes sociaux     dont frais de lunetterie     dont frais de rattrapage scolaire exposés après 15 jours consécutifs d'interruption de la scolarité	1400 € 80 € 16 €/jour dans la limite de 310 €	3000 € 300 € 2h/jour d'absence scolaire dans la limite de 7 500 € + orientation		
• Prise en charge du forfait de location de télévision à partir de 2 jours d'hospitalisation .	Non couvert	10 €/jour dans la limite de 365 jours		
Remboursement des pertes justifiées de revenus des personnes actives pour la période d'incapacité de travail résultant de l'accident	16 €/jour dans la limite de 3100 €	30 €/jour dans la limite de 6 000 €		
Versement d'un capital proportionnel au taux d'atteinte permanente à l'intégrité physique et psychique subsistant après consolidation:  – jusqu'à 9 %.  – de 10 à 19 %.  – de 20 à 34 %.  – de 35 à 49 %.  – de 50 à 100 %:  – sans tierce personne:  – avec tierce personne:	23000 € x taux	30000 € x taux 60000 € x taux 90000 € x taux 120000 € x taux 150000 € x taux 300000 € x taux		
Versement d'un capital aux ayants droit en cas de décès :     – capital de base.     – augmenté de : - pour le conjoint survivant :     – par enfant à charge :	3 100 € 3 900 €	30000 € 30000 € 15000 €		
Prise en charge des frais de recherche et de sauvetage des vies humaines	frais engagés dans la limite de 7700 € par victime	frais engagés dans la limite de 7700 € par victime		

# RENONCIATION À L'ASSURANCE INDEMNISATION DES DOMMAGES CORPORELS DE BASE

Le coût de l'assurance indemnisation des dommages corporels de base de la licence varie de 0,11 € à 1,52 € suivant les titres. Conformément à la loi, cette garantie est facultative et le licencié peut refuser d'y souscrire.

En cas de renonciation à l'assurance, le licencié ne bénéficiera d'AUCUNE indemnité au titre des dommages corporels dont il pourrait être victime à l'occasion des activités mises en place par la FFCK, ses comités et ses clubs affiliés.

2 225 346 N	Bordereau à remettre au res	ponsable du club
Je soussigné(e) (nom, prénom) Adresse		Date de naissance
☐ Je souhaite souscrire la garantie I. A. complémentaire de 12,80 € pour la	Sport+ qui se substituera, en cas d'accident corpo	bilité de souscrire une garantie complémentaire I. A. Sport+. rel, à la garantie de base de la licence. J'intègre la cotisation . J'ai bien noté que la garantie I. A. Sport+ serait acquise
de votre demande. Elles font fobjet de traitements ayant prestion et frekedution de vos contrats. Au titre de l'intérêt lép résouscription, à la gestion des siristres et des contrats promerciale, la réalisation de statistiques par MAIF et ses fi législatives ou réglementaires, notamment en matière de lut La lutte contre la fraude à l'assurance peur conduire à une disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de de définir les directives particulières relatives à la conservair pouvez exerce ces droits à tout moment auprès du responsicedex 9 ou vosdonness@maif.fr. Les données sont conservé durées de prescriptions éventuellement applicables.	ment sont obligatoires pour permettre à MAIF la prise en compte et le suivi pour finalités la réalisation des opérations précontractuelles, la passation, la gittime, vos données à caractère personnel, celles relatives aux opérations de euvent faire fobjet de traitements pour le suivi et famélioration de la relation liales, et également faire fobjet de traitements dans le cadre des dispositions tre contre le blanchiment d'argent, le financement du tenorisme et la fraude. inscription sur une liste de personnes présentant un risque de fraude. Vois suppression de vos données à caractère personnel, ainsi que de la possibilité on à l'effacement et à la communication de ces données aprés décès. Vous able de la protection des données personnelles, MAIF, CS 90000, 79038 Niort es conformément à la durée nécessaire aux finalités mentionnées et pour les ou déclaration inexacte des circonstances du risque connues de l'assuré,	Fait à Le